



Assemblée générale

Distr. générale
2 août 2017
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session

Point 18 a) de l'ordre du jour provisoire*

Questions de politique macroéconomique**Commerce international et développement**

Commerce international et développement

Rapport du Secrétaire général

Résumé

La contraction prolongée du commerce international par rapport au produit intérieur brut, constatée depuis la fin de la crise, est une source de vive préoccupation. En effet, en plus de compromettre directement les perspectives de développement de beaucoup de pays dans le monde, elle suscite de plus en plus d'interrogations sur l'ouverture en termes d'échanges, d'immigration et de mondialisation en général.

Le présent rapport passe en revue les dernières évolutions intéressant le commerce, les politiques commerciales et le système commercial, en mettant en particulier l'accent sur les moyens de remédier aux causes de l'hostilité à l'égard du commerce, sur les mesures à prendre par les décideurs pour assurer un partage plus large des retombées positives du commerce et sur la contribution que le système commercial international peut apporter pour répondre à ces enjeux et favoriser la réalisation des objectifs de développement durable du Programme 2030. Il a été établi par la CNUCED, en application du paragraphe 29 de la résolution 71/214 de l'Assemblée générale.

* A/72/150.

